



Préambule

En dépit des contraintes inhérentes à ce type d'activité (matériel et environnement), le VTT a séduit de plus en plus les jeunes et leurs enseignants d'EPS. Aussi l'UNSS propose un type de rencontres susceptibles de répondre à leurs motivations et de développer chez eux des niveaux d'habileté et des savoirs propres en terrain varié qu'ils pourront réutiliser dans leurs loisirs ou leur future vie d'adulte.

Orientations générales

L'organisation de cette discipline sportive doit se faire en conformité avec sa spécificité et son identité. Le contenu de cette activité doit, à travers son combiné de 3 épreuves, mettre en évidence la notion de polyvalence avant toute spécialisation.

Organisation générale

A/ Pôle développement

Les organisations proposées peuvent être diverses, en relation avec les possibilités des sites environnants, des motivations des jeunes et leurs équipements matériels. Elles peuvent être des aménagements de la formule compétition ou combinées avec d'autres APPN (course d'orientation/VTT raids, VTT athlon, run and bike ...), afin de permettre d'appréhender le milieu naturel dans sa diversité.

B/ Pôle compétition

Championnat de France UNSS Équipe d'Établissement

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉ(E)S AUTORISÉ(E)S	BF - MF - CF / BG - MG - CG	MF - CF - JF - SF / MG - CG - JG - SG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs en filles et en garçons Mixité possible (les équipes mixtes concourent et sont classées en championnat garçons) 1 cadet(ette) maximum	Garçons : 4 compétiteurs Filles : 4 compétitrices (3 minimum) Mixité possible (les équipes mixtes concourent et sont classées en championnat garçons) 1 senior(e) maximum



	COLLÈGES	LYCÉES
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par académie (en priorité le meilleur des équipes qualifiées) Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, le service régional de l'académie concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement	
RÈGLEMENT	Spécifique UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION	1 combiné de 3 épreuves : trial - slalom-vitesse - cross	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + quotas définis par la CMN	
NOMBRE D'ÉQUIPES	115 maximum	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges filles Champion de France UNSS collèges garçons	Champion de France UNSS lycées filles Champion de France UNSS lycées garçons

Championnat de France UNSS Excellence

Un classement séparé sera établi pour les équipes composées de plus d'un concurrent :

- inscrit sur la liste de sportifs de Haut-Niveau et « Espoirs » du Ministère chargé des Sports,

- inscrit sur la liste « France Jeunes » de la FFC,

- en possession d'une licence « Élite » et « Expert » en trial,

- ayant terminé à un rang défini par la commission mixte nationale (CMN) chaque année selon la catégorie d'âge et de sexe, au championnat de France fédéral N-1 (FFC) de cross-country et de descente.

Les équipes* ressortissant des sections sportives scolaires labellisées par le M.E.N. et/ou par le Ministère de l'Agriculture (VTT et cyclisme) seront éventuellement classées en « Excellence », selon une décision annuelle de la CMN.

(*Les sections sportives scolaires doivent déclarer la liste nominative des élèves qui les composent)

Les épreuves et la formule de compétition sont strictement les mêmes que dans le championnat équipe d'établissement.

Attention: L'équipe « Excellence » sera qualifiée à l'issue du championnat d'académie à la condition qu'elle soit classée 1^{re}, tous établissements confondus.

Le titre de champion de France « Excellence » sera décerné quelle que soit sa place au classement scratch.

C/ Pôle responsabilisation

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en VTT » disponible sur le site de l'UNSS nationale.

Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte de JO. S'il est certifié, il reçoit une pastille correspondant à son niveau de certification (bleue à rouge)

Niveaux départemental et académique

RÔLES	COMPÉTENCES ET SAUVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Contrôleur technique	Connaître les éléments essentiels du règlement Accueillir les concurrents et leur vélo Posséder un listing des concurrents, un planning horaire et les fiches contrôle technique S'assurer de la fiabilité générale des éléments de sécurité Repérer les accessoires interdits qui peuvent être dangereux Identifier le VTT par apposition d'un auto collant ou autre signe distinctif Être apte à répondre à un questionnaire général sur le règlement	À l'issue d'au moins trois séquences de formation d'une journée qui peuvent inclure une ou deux journées de compétition Par membre de suivi CMD ou CMR VTT ou organisateur d'une compétition sélective Note : 12/20 au questionnaire
Juge trial	Fonctionner si possible en doublette pour juger et renseigner la fiche Fonctionner en alternant les tâches : - suivre le concurrent sans le gêner - identifier les fautes - annoncer les points marqués et faire les gestes correspondants - noter les points du concurrent - remettre en place un élément du parcours	

RÔLES	COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Juge slalom/ vitesse Départ - Parcours - Arrivée	Gérer la zone de départ S'assurer de la régularité du passage du concurrent - ne pas couper le circuit - faire respecter le tracé Replacer la rubalise si détérioration par chute du concurrent précédent Signaler tout incident éventuel : - impossibilité de réparer le tracé - retard provoqué par un concurrent sur le parcours Assurer des tâches de chronométrie Annoncer le n° des dossards à l'arrivée	À l'issue d'au moins trois séquences de formation d'une journée qui peuvent inclure une ou deux journées de compétition Par membre de suivi CMD ou CMR VTT ou organisateur d'une compétition sélective Note : 12/20 au questionnaire
Signaleur cross	Assurer une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle Orienter les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage S'assurer du passage des concurrents par un pointage éventuel Pouvoir être affecté à des tâches de chronométrie à l'arrivée	

Niveau national

RÔLES	COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Contrôleur technique	Vérifier de façon stricte la conformité des VTT en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale S'assurer, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le VTT en dehors des modifications permises par le règlement Ordonner la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du VTT	Par membre CMN VTT au cours du championnat de France Note : 16/20 au questionnaire
Juge trial	Les compétences sont les mêmes qu'aux niveaux départemental et académique avec les précisions suivantes : - le placement du juge doit lui permettre de ne jamais perdre de vue le concurrent - la transcription des points est rapide et sans rupture pour la continuité de l'épreuve - les gestes sont amples, précis et visibles de tous - les points sont annoncés haut et clair pour informer le juge secrétaire en doublette	
Juge slalom/vitesse	Les compétences sont les mêmes qu'aux niveaux départemental et académique mais le jeune juge doit faire preuve d'aisance, de rapidité de prise de décision et de vigilance continue En cas de chute ou d'accident pouvant nécessiter une ambulance, être à même d'en juger la gravité et demander un arrêt de la course Annoncer des temps intermédiaires Annoncer les n° de dossards à l'arrivée et remplir simultanément la fiche de compétition Être à même de départager 2 concurrents Savoir utiliser du matériel radio (talkie-walkie) Donner les départs (starter) Signaler un manquement aux normes de sécurité : - absence de port du casque au départ - manque d'embout au guidon	
Signaleur cross	En plus des tâches définies aux niveaux départemental et académique : - être apte à assurer un relais de secours en cas de chute grave - savoir utiliser efficacement son matériel radio - intervenir pour faciliter la gestion des concurrents dans les couloirs d'arrivée et aider au classement	

Équivalence

La convention entre l'UNSS et la FFC précise que le Jeune Officiel classé niveau national en UNSS est reconnu à un niveau identifié par la Fédération Française de Cyclisme.

